

Conseil d'école n°3 le 11/06/2021

Etaient présents :

Directrice : Mme Bergeon

Enseignants : Mme Dreno, Mme Da Ines, Mme Simonneau, Mme Moreau, Mme Laurent-Bas, Mme Cadot, Mme Girard

DDEN : Mme Frin

Mairie : M.Heraud

Parents d'élèves FCPE : M. Baussart, Bismuth-kimpe et Comte

Parents d'élèves PEEP : Mmes Gomes, Jokovic et Domingues

Etaient Excusés :

Rased : Les membres du Rased

Madame L'inspectrice de l'Education nationale : Mme Champagnac

Enseignantes : Mmes Jacquelin et Guigné

1/ rentrée 2021/2022 : effectif et répartition, accueil nouveaux arrivants, équipe enseignante, élections des fédérations de parents.

Effectif pour la rentrée prochaine

Effectifs et départs par classe :

Classe 1= 25-1 = 24

Classe 2= 31-3= 28

Classe 3= 29-1= 28

Classe 4= 27-2= 25

Classe 8= 27

Nouveaux arrivants

PS= 78 MS= 8 GS= 4+ 1 maintien =5

PS	78
MS	60
GS	85

Equipe pour 2021/2022

Départ de Mme CADOT, Mme LAURENT-BAS, Mme GUIGNE et Mme JACQUELIN

Arrivée de Mme TOURE Amélie, Mme CLAUDE Bérangère et Mme BENNOUAS Kahina.

Mmes DRENO, SIMONNEAU, MOREAU, GIRARD et BERGEON restent dans l'établissement.

Pas de fermeture actée à ce jour, les postes ont été pourvus. Nous attendons une validation du DASEN.

La structure de l'école est en projet et les affectations aussi.

Elections des parents d'élèves par voie électronique, uniquement à distance ?

Vote : Oui avec 1 abstention

Les élections se dérouleront donc uniquement à distance.

Journée d'accueil du 3 juillet

Sur 3 créneaux

- 9h15/9h55
- 10h00/10h40
- 10h45/11h25

Groupes de 30 familles maximum

Mme Bergeon restera à l'extérieur pour la rencontre avec les familles et la passation de documents. Les enseignantes seront dans les classes. Certaines classes seront ouvertes mais pas accessibles.

Protocole : ne rien toucher, lavage de main, locaux ouverts et nettoyage.

Par manque de temps, les Fédérations de parents interviendront plutôt lors des réunions de rentrée plutôt que sur cette journée d'accueil, mais elles pourront communiquer leurs affiches, prospectus que l'école laissera à disposition des parents.

2/ point sur la situation sanitaire : retour sur les tests salivaires, protocole, rentrée 2021/2022.

Tests salivaires : ¼ des familles n'ont pas reçu les résultats. Pas de retour de cas positif. Pas une grande réussite.

Protocole sanitaire pour la rentrée : Aucune directive à ce jour.

3/ OCCE bilan de l'année et projection pour l'année 2021-2022.

Achat de sac en tissus pour les PS et nouveaux

Vente des sacs 87 euros de bénéfice

Photos de classe à venir

Subvention mairie 3197.05 euros.

Reliquat pour les dépenses de la rentrée 2021.

4/ classeurs de mes réussites et présentation de « kidoo »

Classes 5,6,7 et 8 : Ancienne version déjà reçue autour des vacances de février puis rendue en fin d'année.

La Classe 4 a rendu un carnet de suivi qui ne correspondait pas aux attentes des parents. Après un retour avec Mme JAQUELIN, passage sur KIDOO (version numérique). Il faudra être indulgent sur le report des données. Les maîtresses de la classe 4 présentent leurs excuses. Il y a eu une mauvaise gestion de cet outil.

Il y aura des rendez-vous avec les parents du 28 au 2 juillet, créneau de 15 min. Ce n'est pas obligatoire. Mme BERGEON fera une réunion d'information avec les parents d'élèves de cette classe. Mme JAQUELIN ne sera pas présente. 1 seul parent présent par élève.

Evaluations la semaine prochaine.

Les classes 1, 2, 3 et 4 maintenant fonctionnent avec kidoo :

Kidoo est une application attractive avec des attendus de fin de cycle classés par domaines, sous domaines, observables.

Possibilité d'un suivi quotidien mais dans ce cas les parents ont accès au suivi de tous les enfants de la classe avec une possibilité de modification.

Du coup, l'équipe a choisi un retour aux parents en deux temps. Au mois de février et en fin d'année.

Une version numérique sera envoyée avec une possibilité de version papier sur demande.

L'année prochaine toutes les classes passent sur Kidoo, ce qui permettra un suivi sur tout le cycle avec une possible impression en fin de GS.

5/ municipalité :

Charte de la restauration présentée au conseil municipal du 29 juin

3 objectifs : qualité, éducation concernant l'alimentation et production plus responsable et plus écologique.

Groupe de travail avec les fédérations représentées, des directrices et la municipalité.

5 réunions ont eu lieu pour une mise en place à la rentrée.

Test et évaluation lors de la 1^{ère} période avec un retour au 1^{er} conseil d'école de l'année prochaine.

La charte engage la mairie et les familles.

- Découvrir les menus avec les enfants
- Eviter les goûter gras
- Faire un retour sur les repas
- Engagement des enfants à tout gouter
- Ateliers type épluchage de légumes.

La loi oblige à un pourcentage de viande labelisée et d'autres contraintes.

- Animation avec comité de gouteurs. Le mercredi un groupe d'enfant avec différents plats.
- Plus de plats végétariens et plats à thème avec animations.

La charte sera disponible sur le site de la ville, le FB, en flyers et dans le journal de Houilles.

En élémentaire proposition de petite et grande faim avec « rabe » possible.

Les repas sur constat de ce qui plait au enfant (pate jambon, vinaigrette à part...)

Pas de travaux cet été et retard du wifi.

Les réponses aux questions sont différées car envoi tardif de l'ordre du jour. Reprise des questions au prochain conseil d'école.

Renfort de ménage de 13h à 17h. L'aide est bien là mais mal positionnée dans le temps. Il faudrait prévoir cette aide plus tard. De 18h à 19h ?

Le bilan périscolaire est complexe car période de covid. Il y a eu beaucoup d'abandon de poste sans prévenir donc impossible à anticiper.

Les fédérations demandent une réunion en septembre pour rencontrer la nouvelle équipe.

Il a été souligné et demandé lors des deux précédents conseils d'école le maintien de l'équipe d'ATSEM pour le bien-être des enfants accueillis sur une très grande structure comme l'école maternelle Pauline Kergomard.

Mme Bergeon souligne son mécontentement car un agent va être déplacé sur une autre structure contre sa volonté et celle de l'équipe pédagogique.

Mme Bergeon n'en a pas été informée, elle a donc contacté la chef du service périscolaire.

La municipalité précise qu'un mouvement de 30% des agents est organisé sur la ville chaque année. Or depuis 2013, il persiste un très gros « turnover » sur l'école ce qui provoque des difficultés dans la gestion de l'école et pour les enfants. La règle des 30 % n'est pas une loi donc devrait pouvoir être plus souple et plus « humaine ».

Toute l'équipe de l'école Kergomard ne comprend pas que l'on refuse le départ d'un agent sur une nouvelle structure (qui le souhaite) alors qu'on « oblige » un autre agent à intégrer une autre école.

Mme Bergeon fait part de son avis sur la situation qui selon elle relève d'une non prise en compte des besoins de l'équipe pédagogique et de l'intérêt des enfants.

La Directrice se voit elle –même en difficulté car l'agent qui serait amené à quitter l'école est l'Atsem de sa classe.

Toute l'équipe pédagogique demande à nouveau un maintien des ATSEM de l'école si tel est leur souhait.

6/ questions divers

Y a-t-il des exercices d'évacuation sur le temps périscolaire ?

Oui mais cette année est particulière avec la COVID.

Exercices réalisés sur le temps du midi. Demande d'exercices sur le temps du soir.

Remerciement au personnel de la mairie pour le matériel demandé dans un court délai.

Remerciement à Mme Dhuez pour la gestion en urgence de l'ordre du jour de ce conseil.

Séance levée à 20h08.

Mme Bergeon

Présidente du conseil

Ecole maternelle
PAULINE KERGOMARD
5 rue Ferdinand Buisson
78800 Houilles
tel : 01.39.14.38.02